



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/2005/31
7 juin 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante-septième session
point 5 de l'ordre du jour provisoire

PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION

Impact de l'intolérance sur la jouissance et l'exercice des droits de l'homme

Note du secrétariat

1. À sa cinquante-sixième session, la Sous-Commission, dans sa décision 2004/108, a décidé de demander à M. Soli Sorabjee de lui présenter à sa cinquante-septième session, au titre du même point de l'ordre du jour, un document de travail sur l'impact de l'intolérance sur la jouissance et l'exercice des droits de l'homme et les mesures pour combattre l'intolérance.
2. Le 2 juin 2005, M. Sorabjee a informé le secrétariat qu'il ne serait pas à même de soumettre le document de travail qu'il avait été chargé de préparer.
